



POUR UNE JUSTE RÉMUNÉRATION DES FILIÈRES BIO DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR



Dans le cadre des États Généraux de l'alimentation (EGA), INTERBIO Nouvelle-Aquitaine a été mandatée par l'État, la DRAAF et la Région Nouvelle-Aquitaine pour organiser des travaux au sein des commissions filières.

Les travaux présentés sont issus des commissions interprofessionnelles bio régionales auxquelles participent l'ensemble des acteurs de la filière bio de l'amont à l'aval.

Date de publication : juillet 2021



CONTEXTE ET ENJEUX DE L'ÉTUDE

LA DEMANDE FORMULÉE AUX INTERPROFESSIONS

P.5

Objectifs annoncés des États Généraux de l'Alimentation	p.5
Périmètre de l'étude menée par les opérateurs de la filière bio	p.5
Les objectifs des travaux réalisés	p.5
La juste rémunération du producteur	p.5

MÉTHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE «ENQUÊTES»

P.6

MÉTHODOLOGIE «GROUPES DE TRAVAIL»

P.7

La confidentialité des travaux	p.7
Caractéristiques de la méthodologie	p.7
La méthode de calcul	p.8
Pré-requis et données de cadrage	p.9
Les études menées avec la méthodologie « Groupes de travail »	p.10



CONTEXTE ET ENJEUX DE L'ÉTUDE

LA DEMANDE FORMULÉE AUX INTERPROFESSIONS

Objectifs annoncés des États Généraux de l'Alimentation

- Relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition.
- Permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes.
- Accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs.
- Promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable.



Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/egalim-tout-savoir-sur-la-loi-agriculture-et-alimentation>

SOMMAIRE (...suite)

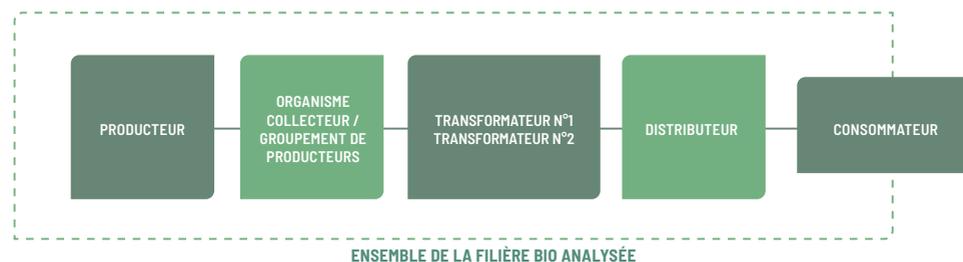
LES ÉTUDES RÉALISÉES OU EN COURS

Du blé à la baguette	p.11
La lentille	p.11
Du maïs à l'oeuf	p.11
Du soja à l'oeuf	p.11
Du soja au fromage blanc	p.12
Le steak haché	p.12
Le marché des fruits et légumes frais	p.12
Le marché du vin bio	p.12

TENDRE VERS UN SCHEMA ÉQUILIBRÉ DE LA CHAÎNE DE VALEUR

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR	P.13
ENGAGEMENT DE LA FILIÈRE	P.13
LES PERSPECTIVES	P.13

Périmètre de l'étude menée par les opérateurs de la filière bio



LES OBJECTIFS DES TRAVAUX RÉALISÉS

- Analyser la construction de la chaîne de valeur pour des matières premières et des produits finis choisis.
- Proposer un schéma équilibré de la chaîne de valeur en relation avec des indicateurs de prix.
- Rajouter de la transparence sur le prix commercialisé.
- Sensibiliser et favoriser la communication entre tous les maillons de la filière.
- Proposer un outil réutilisable et adaptable à chaque opérateur.



LA JUSTE RÉMUNÉRATION DU PRODUCTEUR

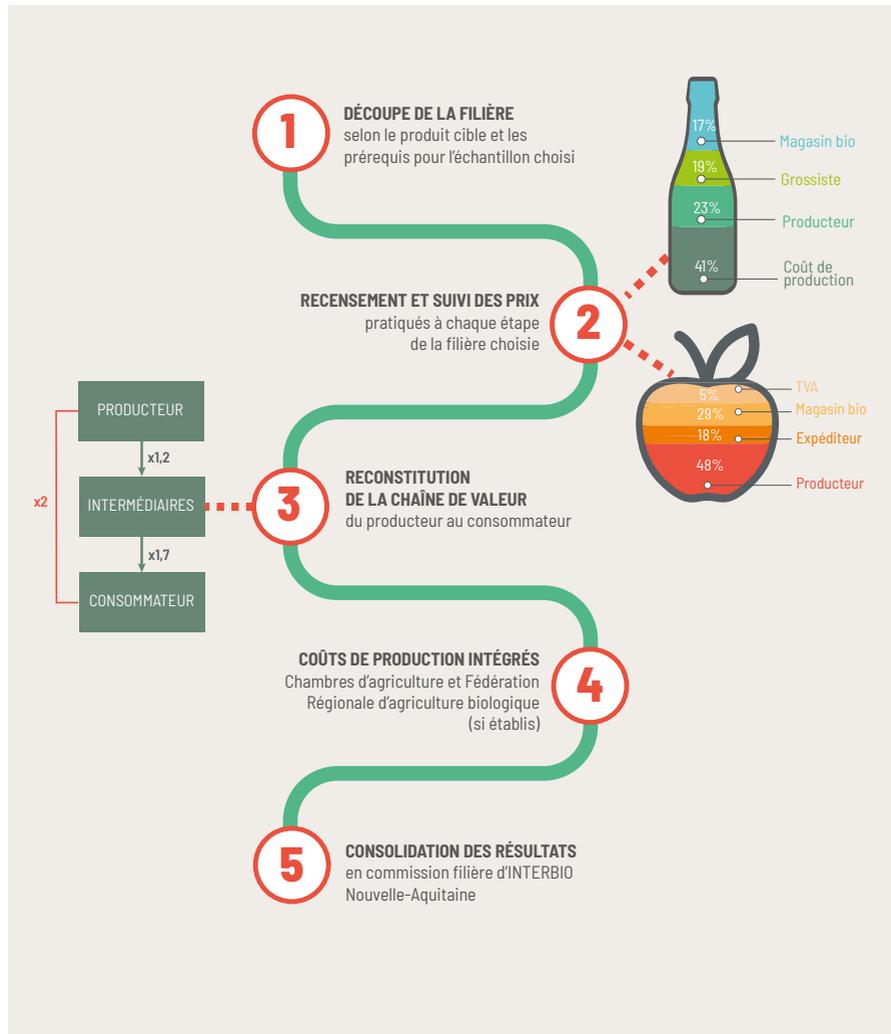
- En plus de l'observation de la construction des prix en décortiquant la chaîne de valeur de l'amont à l'aval.
- Mesure de l'impact de la juste rémunération du producteur, évaluée selon des prérequis précis, sur le prix payé par le consommateur.
- En prenant en compte un taux de marge fixe pour tous les autres maillons de la filière.
 - ▶ Exemple des seuils économiques du Maïs à l'Œuf.

Deux méthodes de travail selon les spécificités de chaque filière : une méthodologie « Enquêtes » OU une méthodologie « Groupes de travail »

LA MÉTHODOLOGIE « ENQUÊTES »

La méthodologie « Enquêtes » est mise en place uniquement lorsque la logique statistique est applicable. Pour cela deux critères doivent être remplis :

- un nombre suffisamment important d'échantillons ;
- une certaine homogénéité des échantillons.



LA MÉTHODOLOGIE « GROUPE DE TRAVAIL »

La confidentialité des travaux

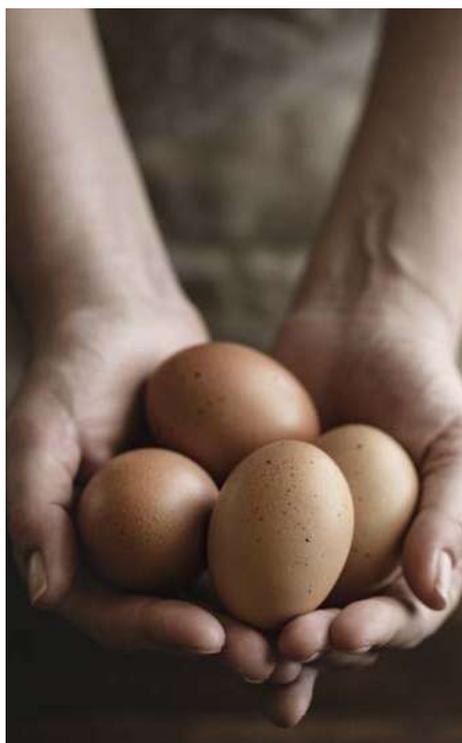
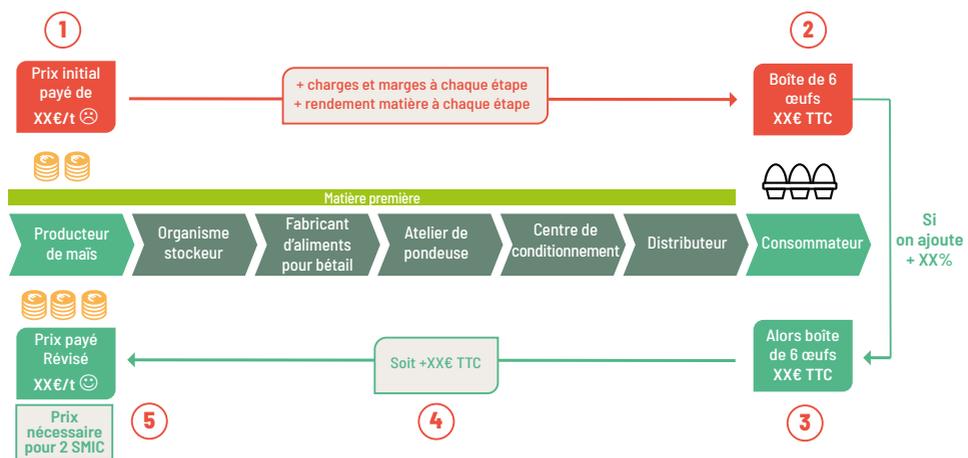
- ✓ L'ensemble des éléments échangés restent internes aux groupes de travail et à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.
- ✓ Les données transmises aux chargées de mission d'INTERBIO par les opérateurs ne sont pas utilisées de façon nominative. Elles sont agrégées et donc anonymes ; le principe de la confidentialité est respecté.
- ✓ Aucune publication n'est réalisée sans la validation de l'ensemble des contributeurs.

Caractéristiques de la méthodologie

- Cette méthodologie repose également sur la découpe de la filière : en suivant tous les maillons et les particularités de chaque opérateur dans la formation de ses prix et ses marges, en prenant en compte les rendements matière à chaque étape.
- Ces travaux, et surtout les résultats, ne sont valables qu'en fonction des prérequis et des hypothèses de travail bien précises que nous définissons à chaque étape.
- La méthode de calcul est basée sur celle utilisée par FranceAgriMer pour son Observatoire des prix et des marges.
- Au moins 2 opérateurs/étapes avec, pour les données amont, la participation de la Chambre d'agriculture et de Bio Nouvelle-Aquitaine.



Schématisation de la méthode de calcul - Exemple sur l'étude seuils économiques du Maïs à l'Œuf



Pré-requis et données de cadrage - Cas type, étude d'un produit

Selon la filière étudiée, il est possible d'ajouter des options et des maillons (ex : abatteur, centre de conditionnement, collecteur, etc.)

	PRODUCTEUR	ORGANISME STOCKEUR	1 ^{er} TRANSFORMATEUR 2 nd TRANSFORMATEUR	DISTRIBUTEUR
PRÉREQUIS (exemples)	<ul style="list-style-type: none"> Définition de l'exploitation : taille, main d'œuvre, SAU, cheptel, etc. Définition du produit / matière première (caractéristiques) Définition de la méthode coûts de production et du revenu devant être perçu par l'agriculteur Définition du rendement brut/rendement net 	<ul style="list-style-type: none"> Définition du process de stockage (ex : séchage - tirage- inertage, etc.) Définition du type/de la quantité de freinte, de co-produit Définition du rendement brut/rendement net 	<ul style="list-style-type: none"> Définition du type de produit transformé (composition, conditionnement) Définition du process de transformation Définition du mode de stockage Définition du rendement brut/rendement net 	<ul style="list-style-type: none"> Définition du type de distributeur Définition du % de pertes de produits Détermination du prix moyen vendu dans les différents circuits de distribution
CHARGES ET PRODUITS (exemples)	<ul style="list-style-type: none"> Coûts de production Coûts de transport Prix de vente Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Coûts de collecte Coûts de stockage Coûts de commercialisation Coûts administratifs, qualité... Prise en compte de l'amortissement des outils. Coûts de transport Prix de vente Valorisation des co-produits Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Coûts de transformation Coûts de stockage Coûts de commercialisation Coûts administratifs, qualité Prise en compte de l'amortissement des outils. Coûts de transport Prix de vente Valorisation des co-produits Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Coûts de stockage Coûts de plateforme, distribution, commercialisation Coûts administratifs, qualité Prise en compte de l'amortissement des outils. Coûts de transport Prix de vente HT et TTC Etc.
MARGE NETTE (taux fixe)	Marge souhaitée ou souhaitable ? La marge permet-elle une juste rémunération ?			
ÉVALUATION DU CARACTÈRE DURABLE DE LA FILIÈRE	Quelle valeur supplémentaire permettrait cette juste rémunération des acteurs de la filière ? Quelles variables d'ajustement seraient possibles ? (surcoût supporté par le consommateur ? l'ensemble des maillons de l'aval ?)			

Chaque prérequis est un levier pour faire monter ou faire baisser les prix et les marges.

Les études menées avec la méthodologie « groupes de travail »

Du Blé à la Baguette (2017)



L'étude menée montre qu'en vendant la **baguette au levain de 250 g à 0,02 € TTC de plus**, le producteur couvrirait ainsi ses coûts de production et pourrait se rémunérer à hauteur de 1,5 SMIC.

Du Maïs à l'Œuf (2019)



L'étude menée montre qu'en vendant la **boîte de 6 œufs en GMS à 0,08 € TTC de plus**, le producteur couvrirait ainsi ses coûts de production et pourrait se rémunérer à hauteur de 2 SMIC.

La Lentille (2020)



L'étude menée montre qu'en vendant le **sachet de lentille de 500 g en magasin spécialisé à 0,17 € TTC de plus**, le producteur couvrirait ainsi ses coûts de production et pourrait se rémunérer à hauteur de 2 SMIC.

Du Soja à l'Œuf (2021)



L'étude menée montre qu'en vendant la **boîte de 6 œufs en GMS à 0,05 € TTC de plus**, le producteur couvrirait ainsi ses coûts de production et pourrait se rémunérer à hauteur de 2 SMIC.



Ces résultats sont issus d'exemples basés sur des pré-requis et hypothèses de travail définis. Si ces derniers varient, les résultats peuvent être différents.

Les produits étudiés sont déterminés par les opérateurs économiques de chaque filière lors des commissions interprofessionnelles, animées par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, en fonction des besoins et des problématiques identifiés.

Ces études seront complétées par celles à venir (soja - fromage blanc / soja - œuf) et par les études réalisées avec la méthode enquête.

LES ÉTUDES RÉALISÉES OU EN COURS



LA LENTILLE (2020)

Contexte

Des ruptures ont été constatées pendant de nombreuses années dans les réseaux de distribution spécialisés, associées à une augmentation de la demande en protéines végétales de la part du consommateur. À partir de 2019, l'offre rejoint la demande. De cette situation apparaît le besoin de réguler l'offre en volume et en prix pour répondre durablement à la demande.

Caractéristiques de l'étude

- Méthodologie : groupe de travail.
- Produit cible : lentilles vrac et sachet 500g.
- Distribution : GMS et réseau spécialisé.



DU BLÉ À LA BAGUETTE (2017)

Contexte

La demande du consommateur en blé d'origine France augmente mais n'est pas satisfaite car le prix payé au producteur est trop bas.

Caractéristiques de l'étude

- Méthodologie : groupe de travail.
- Produit cible : baguette 250 g levain.
- Distribution : boulangerie bio.



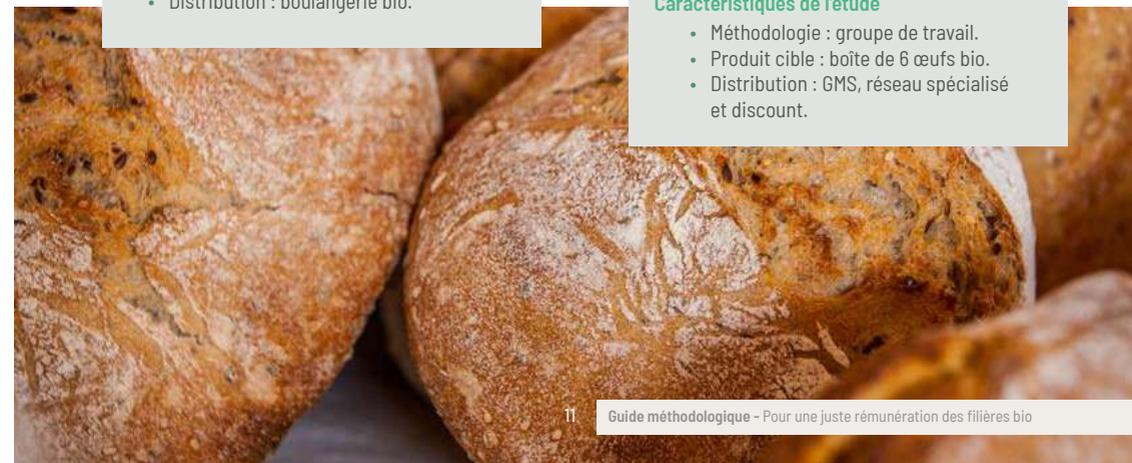
DU MAÏS À L'ŒUF (2018-2019)

Contexte

Le maïs est actuellement une culture produite en grande quantité, d'où le besoin d'étudier l'équilibre offre/demande pour réguler le marché.

Caractéristiques de l'étude

- Méthodologie : groupe de travail.
- Produit cible : boîte de 6 œufs bio.
- Distribution : GMS, réseau spécialisé et discount.





DU SOJA À L'ŒUF (2021)

Contexte

Une forte demande de soja français. Cependant l'offre ne couvre pas la demande. Il s'agit d'étudier les disponibilités pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires, notamment pour les élevages monogastriques et fournir des repères aux producteurs sur les prix payés.

Caractéristiques de l'étude

- Méthodologie : groupe de travail.
- Produit cible : boîte de 6 œufs bio.
- Distribution : GMS, réseau spécialisé et discount.



DU SOJA AU FROMAGE BLANC (2021)

Contexte

Demande croissante des opérateurs laitiers en soja origine France pour la ration du bétail et augmentation de la demande de produits laitiers régionaux en grands contenants de la part de la Restauration Hors Domicile (RHD).

Caractéristiques de l'étude

- Méthodologie : groupe de travail.
- Produit cible : pot de 5 kg à 20 % de MG de fromage blanc frais de vache.
- Distribution : restauration hors domicile.



MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS (2018-2019)

Contexte

Nécessité de suivre les cours régionaux afin de veiller au maintien de l'équilibre entre l'offre et la demande du marché des fruits et légumes.

Caractéristiques de l'étude

- Méthodologie : enquêtes et relevés de prix.
- Recensement des prix dans 16 magasins spécialisés.
- Recensement du prix d'achat aux producteurs et de vente aux magasins.
- 4 relevés par an sur les 20 espèces les plus commercialisées (minimum 5 par relevé).



LE STEAK HACHÉ (2019-2020)

Contexte

La valorisation de la viande se fait de plus en plus en haché du fait de la forte demande des consommateurs en produits élaborés. Ce contexte crée un déséquilibre matière qui affecte le prix payé au producteur.

Caractéristiques de l'étude

- Méthodologie : groupe de travail.
- Produit cible : steak haché frais à 15 % de MG lot de 2 barquettes sous atmosphère.
- Distribution en GMS, réseau spécialisé et discount.



MARCHÉ DU VIN BIOLOGIQUE (2019)

Contexte

Forte demande des consommateurs en vin biologique, complétée par une forte dynamique de conversion. Nécessité de suivre l'équilibre de l'offre et la demande du marché.

Caractéristiques et déroulé de l'étude

- Méthodologie : enquêtes.
- Travaux en partenariat avec l'association Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine.
- Mise en place d'un observatoire des prix (56 relevés).
- Enquêtes de 8 vignerons pour reconstituer la chaîne de valeur d'un vin bio vendu sur Bordeaux Métropole selon 3 circuits de vente : vente directe, caviste et magasin bio pour l'AOC Bordeaux et l'AOC Saint-Émilion.



TENDRE VERS UN SCHÉMA ÉQUILIBRÉ DE LA CHAÎNE DE VALEUR

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR

- **Travailler sur ses coûts de production**
- **Être accompagné** d'un point de vue technico-économique
- **Contractualiser** avec les opérateurs de la filière (en privilégiant les filières équitables)

ENGAGEMENT DE LA FILIÈRE

- **Dimensionner les besoins** (éviter la surproduction/la rupture)
- **Répartir les risques** portés par le producteur seul (aléas, notamment climatiques)
- Déterminer les composantes du prix et miser sur la **transparence** : travailler sur la mise en place de **contrats multipartites et pluriannuels**

LES PERSPECTIVES

Le projet de loi « EGalim 2 » du député Grégory Besson-Moreau visant à « protéger la rémunération des agriculteurs » arrive à l'Assemblée Nationale et a été soumis en séance publique le 24 juin 2021. Il s'agit notamment de renforcer la contractualisation amont avec l'obligation de mise en œuvre de contrats entre les producteurs et les premiers acheteurs, d'imposer une transparence totale du prix d'achat des matières premières dans les conditions générales de vente (CGV), de créer un comité de règlement des différends commerciaux.

La rémunération des producteurs est au centre de ce projet. Les indicateurs de prix réalisés à partir des observatoires interprofessionnels doivent en constituer le socle.

Ce nouveau projet de loi, bien que non abouti pour le moment, montre que la loi EGALIM actuelle n'est pas suffisante et que de nombreux travaux sont encore à mener. INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les Chambres d'agriculture et leurs partenaires, continuera ses travaux pour favoriser une juste rémunération, répartie sur toute la chaîne de valeur, dans les filières bio.



Publication : Juillet 2021
Crédits photos : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Adobe Stock, Ave Calvar, CD24, Europa, Fotolia, Freepik, Gilles Bergon, Henry Perks, Markus Spiske, Pixabay
Création graphique : Anaïs Pinaud et Jessica Jardinier, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine
Document imprimé sur du papier PEFC avec des encres végétales.





Engagés au service des acteurs de la Bio

VOS CONTACTS INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

- **Martine CAVAILLÉ** - Filière grandes cultures
m.cavaille@interbionouvelleaquitaine.com
- **Magali COLOMBET** - Filière fruits & légumes
m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com
- **Barbara KASERER-MENDY** - Filières viandes & oeufs / laits
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com
- **Alice LUISI** - Filière vitiviniculture
a.luisi@interbionouvelleaquitaine.com

www.interbionouvelleaquitaine.com



VOS CONTACTS DÉPARTEMENTAUX DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

<https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/contacts-bio/>

En partenariat avec



Avec le soutien de

